

COMMUNE DE GENÇAY
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 AOUT 2010

Le Maire ouvre la séance à 20h30 en présence de Mesdames et Messieurs les conseillers:

Jean BERGER, Martine BIAIS, François BOCK, Guy BOUCHET, Jean Jacques CHEVRIER, Jacques DEMELLIER, Robert DENIS, Jacques ELIAS, Annie FULIGNI, Monique GUILLEMINAUD, Valérie HABERBUSCH, Bernard HIPPEAU, Arnaud LELONG, Christelle PINEAU.

Absent excusé avec pouvoir : Claude FERRON.

Absent excusé : François GUYOT.

Secrétariat : Mme Chrystelle PAUMARD.

1. Réception de Madame Le DABIAT Pascale, représentante de la S.C.I: Les parcs de Julines :

La demande de permis de démolition de bâtiments sur le terrain situé au 19 rue du Palateau pour l'agrandissement de l'aire de stationnement du super marché a été refusée par arrêté municipal s'appuyant sur l'avis défavorable transmis par le service départemental de l'architecture et du patrimoine de la Vienne. Le service des bâtiments de France considère que la démolition de la maison et des garages conduirait à la destruction du caractère urbain de la rue du Palateau.

Madame Le DABIAT a exposé son projet :

- Désire créer 50 nouvelles places de stationnement, et présente l'intérêt économique que ce parking représente pour le développement de son activité commerciale.
- Consent à rétrocéder l'extension gauche de la maison afin d'élargir la chaussée pour diminuer le risque accidentogène du carrefour.
- Demande notre participation au projet de l'embellissement du caractère urbain et paysager de la zone.

Après consultation auprès de l'architecte des Bâtiments de France, le conseil municipal se doit de délibérer sur les actions à mener.

2. Approbation du Compte rendu conseil municipal du 297/06/2010 :

- Aucun commentaire, le C/R a été approuvé à l'unanimité.

3. Réunions et manifestations prévues en Septembre 2010 :

- Document joint en annexe.

4. L'été à Gençay :

4.1 Piscine :

- Saison moyenne, le maître nageur a été absent pendant une semaine pour congé maladie et n'a pu être remplacé durant cette période.
- Le spectacle de natation synchronisée sera renouvelé en 2011.

4.2 Animation Sport :

- Bilan positif : fréquentation par 604 enfants âgés de 5 à 16 ans sur une durée de 29 jours.
- Une sortie à la vallée des singes a été organisée le 12 août, 25 enfants répartis en 2 groupes ont visité le parc.

4.3 Les festivals :

- Beaux succès pour l'ensemble des manifestations;
 - Marché des producteurs.
 - Accordéon.
 - Centre Culturel de la Marchoise.
 - SIMM : Concert de fin d'été.
 - Feu d'artifice de belle facture.

4.4 Incivilité, vandalisme :

- Aucun acte de malveillance à déclarer.

5. Rentrée des classes :

- Les enseignants sont satisfaits des travaux réalisés.

- Aucune difficulté n'a été signalée.

	Collège	Primaire	Maternelle
Effectifs	492	* 104	** 63

- * Perte d'une classe cette année.
- ** Maternelle saturée, les enfants de moins de 3ans ont été refusés.
- Les équipements vidéo sont installés.
- Passage École ; en cours d'étude.

6. Travaux en cours:

6.1 Rue de l'aumônerie :

- Première phase : presque terminée.
Un poste de relevage pour 3 habitations doit être installé, les entreprises doivent remettre prochainement un devis pour sa réalisation.
- Couche de surface : les travaux doivent commencer le 06/09/2010 et se terminer en novembre.

6.2 Station Épuration :

- Avancement des travaux en conformité avec la planification.

6.3 Rue de Civray et Rue du Palateau :

- Revêtement de la chaussée : l'entreprise chargée des travaux n'a pas respecté la planification des travaux, qui devaient être réalisés avant le passage de la course du Poitou Charentes. Les rues, qui devaient être interdites à la circulation pendant 3 jours l'ont été, en réalité, pendant une semaine.

6.4 Enquête publique :

- Modification du PLU :
Cette enquête est confiée à Mme BOULOT qui sera présente à la mairie :
 - Le 13 septembre de 9 à 12 h.
 - Le 30 septembre de 9 à 12 h.
 - Le 13 octobre de 14 à 17 h.

6.5 Audit énergétique:

- Écoles et ancienne mairie : l'entreprise EFFILIOS chargée de l'audit doit transmettre son rapport d'expertise seconde quinzaine de septembre.

6.6 Autres travaux :

- E.H.P.A.D. : Expertise en cours (machine à laver).
- Lotissement de la Grande Borne : recrutement du maître d'œuvre, 3 candidats en compétition,
 - URBANOVA.
 - C.O.E.
 - S.C.E.

La D.D.E en qualité d'assistant au maître d'ouvrage, étudie le dossier.

7. Délibérations :

7.1 Convention ATESAT.

- La D.D.T. doit présenter un projet d'aménagement de la rue d'accès à l'école maternelle et du vieux château ainsi que la petite place devant le cabinet médical.
Montant de l'étude : **548,13 €.**

7.2 Nomination d'un référent T.N.T.

- Sont nommés messieurs **Jacques DEMELLIER.**

7.3 Renouvellement des délégués au SIMER :

- La modification statutaire par la création de nouveaux collèges distincts, induit une nouvelle répartition des sièges au Comité syndical.
Sont nommés pour siéger au collège **Travaux publics**, messieurs **GUYOT** François et **ELIAS** Jacques .

7.4 Adhésion des communes d'Arçay et de Doussay au SIVEER:

- **Les membres du conseil municipal donnent accord pour l'adhésion des 2 communes au SIVEER.**

7.5 Rue de l'aumônerie : Phase 1 : Avenant travaux supplémentaires :

- Nature des travaux :
 - Enfouissement du réseau France Télécom,
 - Assainissement des eaux usées (Installation d'une unité de relevage).
 - Assainissement du réseau des eaux pluviales.
- L'avenant s'élève à un montant de **21 420 € HT.**

Après en avoir délibéré, le conseil accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer

7.6 Renouvellement du contrat: Éducateur des activités physiques et sportives :

- Reconduction du contrat de travail à mademoiselle SAGNOLE Alexandra pour une période de 6 mois.

Le conseil accepte la renouvellement du contrat et donne pouvoir Monsieur le Maire de le signer.

7.7 Renouvellement du Droit de Prémption Urbain (D.P.U.) :

- Le conseil municipal du **01/06/1995** avait décidé d'instituer un **D.P.U.**, compte tenu de nombreuses mise à jour depuis cette date, il se doit être reconduit.

A l'unanimité les membres du conseil valide son renouvellement.

7.8 Délégation au Maire pour recruter des agents contractuels :

- Remplacement momentané d'agents titulaires, (congés - maladie, etc..).
Après demande et réponse négative du centre de gestion de la fonction publique, de la mise à disposition de personnels contractuels,.

Le conseil après délibération, autorise Monsieur le Maire à recruter des agents intérimaires.

7.9 Convention d'adhésion au service de remplacement du centre de gestion :

- La convention d'adhésion n'ayant pas évolué depuis 1990, elle se doit d'être réactualisée selon les évolutions réglementaires.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention.

7.10 C.A.E., Croissance Verte :

- **L'état et la Région Poitou Charentes** ont décidé de soutenir la création de 1000 contrats **C.A.E.** .

Les contrats s'adressent **aux personnes sans emploi** rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

- L'embauche en CAE est réservée aux employeurs du secteur non marchand.

Contrat:

- Durée initiale : 12 mois, renouvelables dans la limite de 24 mois.
- Temps de travail : 24 heures par semaine.
- **L'état** finance à hauteur de 95% du taux horaire du SMIC pour les emplois occupés par des personnes de plus de 55ans, dans la limite de 250 CAE et à hauteur de 90% pour les autres personnes.
- **La Région Poitou Charentes** pourra prendre en charge 50% du différentiel de la rémunération restant à charge de l'employeur pour des projets qui présentent un intérêt régional significatif.

Le conseil donne son accord pour effectuer les démarches administratives auprès de la Région pour la création d'un poste.

8. Questions diverses :

8.1 Bulletin trimestriel :

- Sortie courant septembre.

8.2 Prêt d'un véhicule pour le marché de Breckerfeld :

- Accord pour le prêt d'un camion (Mise à disposition gratuite).

8.3 Demande de l'Échappée Belle :

- Les Compagnons de la Clouère organisent le 24 octobre une course pédestre ; à cet effet, l'association sollicite notre contribution .

Le conseil apporte son soutien en offrant une ou deux coupes.

8.4 Demande de subvention du basketball :

- La subvention n'a pas été votée en temps et en heure, car la demande ne nous a été adressée que le **28/06/2010**.

Malgré un bilan positif, une disponibilité financière importante:

Le conseil reconduit le montant de la subvention accordée en 2009 soit 550 €

9. Informations et courriers :

9.1 Demande de Madame HENOCQ:

- Madame HENOCQ souhaite inscrire ses 2 enfants dans une école maternelle et élémentaire de Poitiers et demande l'engagement de la commune à participer financièrement aux frais de scolarisation soit:

- 996 € pour un élève en classe maternelle.

- 580 € pour un élève en classe élémentaire.

Le Maire a refusé la prise en charge des ces frais.

9.2 Ressource en eau:

- **L'arrêté municipal sur la gestion de l'eau reste en vigueur.**

9.3 Journées du Patrimoine :

- Samedi 18 septembre de 9 à 12 heures et de 14h30 à 18 heures,
- Dimanche 19 septembre de 14h30 à 18 heures : visite du château médiéval, du logis des Trois marchands.
- A 16 h, le dimanche, visite de la Mairie et des halles Polonceau, et du circuit historique.

Rendez-vous à l'Office du Tourisme place du marché.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 22 h30.

Prochain conseil municipal : Mardi 28 septembre 2010 à 20h30

A noter que le conseil municipal du mois d'octobre aura lieu le 19 à 20h30

B. Hippeau